

MAGHREB OXYGÈNE

Comptes consolidés au 31 décembre 2009 selon les normes IFRS

ACTIF (en milliers de dirhams)	31/12/09	31/12/08
Immobilisations incorporelles	0	36
Immobilisations corporelles	166 678	162 116
Titres mis en équivalence	16 448	15 811
Autres immobilisations financières	1 387	1 388
Titres de participation non consolidés	190	190
Impôts différés actifs	1 569	1 427
Autres actifs non courants	77 579	61 407
Actifs non courants	263 851	242 375
Stocks	25 173	28 341
Comptes clients	120 277	108 359
Autres créances d'exploitation	10 814	20 394
Titres de placement	7 029	7 029
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 132	2 176
Actifs courants	171 425	166 299
TOTAL ACTIF	435 276	408 674

CPC (en milliers de dirhams)	31/12/09	31/12/08
Chiffre d'affaires	207 222	198 879
Autres produits	832	3 854
Coût des biens et services vendus	-75 903	-79 996
Charges de personnel	-31 279	-33 458
Autres produits et charges opérationnels	-51 583	-47 449
Résultat opérationnel avant amortissements	49 289	41 830
Dotations aux amortissements	-19 295	-18 595
Résultat opérationnel	29 994	23 235
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie		0
Coût de l'endettement financier brut	-6 649	-6 041
Coût de l'endettement financier net	-6 649	-6 041
Autres produits et charges financières	4	4
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	23 349	17 198
Quote part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	637	1 624
Impôts sur les résultats	-7 335	-5 203
Résultat net consolidé	16 651	13 619
Autres produits et charges		
Résultat global total de la période	16 651	13 619
Résultat net	16 651	13 619
dont part du groupe	16 651	13 619
dont part minoritaires	0	0
Résultat par action		
Résultat net part du groupe	16 651	13 619
Résultat net par action (en dirhams)	20,5	16,8
Résultat net par action dilué (en dirhams)	20,5	16,8

PASSIF (en milliers de dirhams)	31/12/09	31/12/08
Capital	81 250	81 250
Prime d'émission	40 990	40 990
Réserves consolidées	65 262	61 394
Résultat consolidé de l'exercice	16 651	13 619
Intérêts minoritaires	0	0
Capitaux propres	204 153	197 253
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	25 927	81 829
Impôts différés passifs	12 535	12 992
Autres passifs non courants	20 903	17 841
Passifs non courants	59 365	112 662
Dettes fournisseurs	39 419	31 456
Autres passifs courants	63 415	24 023
Passifs d'impôt exigible	3 527	100
Provisions pour risques et charges courants	1	1
Emprunts et autres passifs financiers à court terme	65 396	43 179
Passifs courants	171 758	98 759
TOTAL PASSIF	435 276	408 674

FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers de dirhams)	31/12/09	31/12/08
Résultat net consolidé	16 651	13 619
Élimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie		
Charges sans effets sur la trésorerie	18 029	19 372
Produits sans effets sur la trésorerie	-5 913	-1 115
Plus ou moins value de cession des immobilisations	0	-111
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-637	-1 624
Marge brute d'autofinancement	28 130	30 141
Variations des actifs et passifs d'exploitation	51 613	-19 508
Flux liés à l'exploitation	79 743	10 633
Cessions d'immobilisations corporelles	0	111
Investissements en immobilisations corporelles	-23 870	-13 037
Acquisition titres de participation		-4 463
Flux liés aux investissements	-23 870	-17 389
Dividendes versés :		
- aux actionnaires de Maghreb Oxygène	-9 750	-7 313
- remboursement des dettes de financement	-5 555	-5 555
Variations des autres actifs et passifs financiers	-11 254	2 517
Flux des opérations financières	-26 559	-10 351
Augmentation (diminution) de la trésorerie	29 314	-17 107
Trésorerie au début de l'exercice	-31 832	-14 725
Trésorerie à la fin de l'exercice	-1 362	-31 832

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers de dirhams)	Capital	Primes d'émission	Autres retraitements	Réserves et résultats consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2007	81 250	40 990	0	68 705	190 945	0	190 945
Distribution de Dividendes				-7 313	-7 313	0	-7 313
Résultat net de l'exercice				13 619	13 619	0	13 619
Variation de périmètre				0	0	0	0
Autres variations				2	2	0	2
Situation au 31 décembre 2008	81 250	40 990	0	75 013	197 253	0	197 253
Distribution de Dividendes				-9 750	-9 750	0	-9 750
Résultat net de l'exercice				16 651	16 651	0	16 651
Variation de périmètre				0	0	0	0
Autres variations				-1	-1	0	-1
Situation au 31 décembre 2009	81 250	40 990	0	81 913	204 153	0	204 153

MAGHREB OXYGÈNE

Comptes consolidés au 31 décembre 2009 selon les normes IFRS

Présentation sélective des notes annexes aux comptes consolidés

Note 1 : Principes comptables et méthodes d'évaluation

1. Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice 2009 et des comptes de l'exercice 2009

Les sociétés du Groupe Maghreb Oxygène sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009.

Les états financiers et les notes y afférentes ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 7 avril 2010.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2009 du groupe Maghreb Oxygène sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2008.

Ces comptes consolidés annuels 2009 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Depuis le 1er janvier 2009, certains textes et amendements sont d'application obligatoire dans l'Union Européenne. Seul l'amendement relatif à l'IAS 1 révisée «Présentation des états financiers» a eu une incidence sur la présentation des comptes consolidés du groupe Maghreb Oxygène.

2. Méthodes de consolidation

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe est présentée à la note 2 « Périmètre de consolidation au 31 décembre 2009 et 2008 ». Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés ainsi que pour la préparation du bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 pour les besoins de la transition IFRS.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

• Intégration globale

Toutes les sociétés dans lesquelles Maghreb Oxygène exerce le contrôle, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est notamment présumé exister lorsque Maghreb Oxygène détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le Groupe.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le contrôle existe également lorsque Maghreb Oxygène, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs, du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent.

• Mise en équivalence

Maghreb Oxygène consolide par mise en équivalence les sociétés associées dans lesquelles il détient une influence notable ainsi que pour les co-entreprises dans lesquelles il partage par accord contractuel le contrôle avec un nombre limité d'autres actionnaires.

L'influence notable est présumée exister lorsque Maghreb Oxygène détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas. L'existence d'une influence notable peut être mise en évidence par d'autres critères tels qu'une représentation au Conseil d'administration ou à l'organe de direction de l'entité détenue, une participation au processus d'élaboration des politiques, l'existence d'opérations significatives avec l'entité détenue ou l'échange de personnels dirigeants.

Note 02 : Périmètre et méthode de consolidation

Nom de la Société	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
Maghreb Oxygène	100%	100%	IG
Proactis	25%	25%	MEE
Tafraouti	24%	24%	MEE
Sodegim	51%	50%	MEE

Le périmètre de consolidation est identique, au 31 décembre 2009, à celui du 31 décembre 2008. Il est à signaler que la société Sodegim n'est entrée dans le périmètre de consolidation qu'à compter du second semestre 2008.

Note 3 : Dividendes versés au 31 décembre 2009 et 2008

(en milliers de dirhams)	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Akwa Holding	6 000	4 500
Flottant bourse	1 950	1 463
AL WATANYA	390	293
Autres	1 410	1 057
TOTAL	9 750	7 313

La quote-part des dividendes revenant à Akwa Holding s'élève à 61,5% au 31 décembre 2008 et 2009.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes de l'exercice 2009 et de l'affectation de résultat de l'exercice, dans sa réunion du 18 février 2010, le conseil d'administration a décidé de proposer aux actionnaires de mettre en paiement des dividendes représentant une distribution globale de 13 Millions de dirhams.

Note 4 : Engagements hors bilan

Sûretés données

La société a consenti une sûreté à hauteur de 50 Mdh au titre de la souscription de l'emprunt obligataire dédié à l'unité de production industrielle de Jorf El Asfar.

Engagements donnés

- commandes fournisseurs émises et non encore honorées : l'engagement donné à fin 2009 s'élève à 4 Mdh contre 13,6 Mdh à fin 2008.

- locations immobilières : le montant global des loyers relatifs à des locations d'immeubles à durée indéterminée s'élève à Mdh 2,3 au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009. Il s'agit de contrats à durée indéterminée.

- locations longue durée (LLD) : au 31 décembre 2009 le montant total des engagements lié à la LLD s'élève à 5,4 Mdh (dont 2,7 Mdh à moins d'un an) contre un montant de 6,7 Mdh au 31 décembre 2008 (dont 2,7 Mdh à moins d'un an). Ces contrats sont étalés sur une durée maximale de 48 mois.

Abdelaziz ALMECHATT COOPERS & LYBRAND (MAROC) SA 83, avenue Hassan II Casablanca	Abdelhak RHALLAM FIDECO S.A.R.L. 124, Bd Rahal El Mekini 20100 Casablanca
MAGHREB OXYGENE Immeuble Tafraouti Km 7,5 Route de Rabat Aix Sebba Casablanca	
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009	
Aux actionnaires de la Société Maghreb Oxygène SA	
Messieurs Le Président, Mesdames, Messieurs les actionnaires,	
Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société MAGHREB OXYGENE S.A., comprenant le bilan, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.	
Responsabilité de la Direction	
La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.	
Responsabilité de l'Auditeur	
Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.	
Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations de risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.	
Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.	
Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.	
Opinion sur les comptes consolidés	
A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société MAGHREB OXYGENE S.A. au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne.	
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance que les règles et méthodes retenues pour l'établissement des informations sectorielles sont décrites dans les notes 1 (§ 3.9.20) et 23.	
Casablanca, le 8 avril 2010	
Les Commissaires aux Comptes	
COOPERS & LYBRAND (MAROC) SA	FIDECO
Abdelaziz ALMECHATT	Abdelhak RHALLAM